



Energies du district de Porrentruy SA

« EDP SA »

Présentation pour potentiels partenaires externes



Ordre du jour

1. Historique
2. Projets identifiés
3. Structure de la SA
4. Répartition du capital-actions
5. Innovation
6. Prochaines étapes



1. Historique (1)

- La transition énergétique doit connaître une accélération dans sa mise en œuvre pour atteindre les objectifs:
 - Installations solaires
 - Chauffages à distance
 - Projets de RCP (regroupements de consommateurs propres)
 - Communautés électriques locales (CEL)
 - Réseau de bornes de recharges électriques
 - Microgrid (micro réseaux électriques dans les nouvelles zones)
 - Assainissement énergétique des bâtiments
 - Démarche région-énergie
- La reproduction du modèle de prêt citoyen pratiqué à Delémont et testé à la patinoire n'est pas reproductible à l'infini. Ce procédé a un effet négatif sur l'analyse des capacités financières des communes
- Les collectivités locales n'ont pas les moyens humains et financiers de mettre en œuvre la transition énergétique malgré des potentiels identifiés
- Porrentruy a cherché un outil capable de financer ses objectifs sans peser sur les finances communales. La société d'investissements – sous la forme d'une SA a rapidement été retenue
- Porrentruy a joué le jeu de la régionalisation en présentant cette opportunité aux communes du district. La solution identifiée repose sur plusieurs modèles existants (ville de Fribourg et modèles privés)



1. Historique (2)

L'ambition de l'outil:

- Intervenir là où les moyens humains et financier ne permettent pas la concrétisation des projets
- Circuit court de l'énergie: produite localement – consommée localement
- Circuit court des prestations: infrastructures élaborées par des entreprises locales et construites par des entreprises locales, en créant de la valeur ajoutée
- Circuit court de l'argent: investisseurs locaux avec des rendements locaux (à terme)
- Innovation: développer sur le territoire des infrastructures éprouvées ailleurs en Suisse et à l'international



2. Projets identifiés chez les communes (1)

Projets avec premiers chiffrages disponibles à gauche – objectifs et ou idées à droite

N°	Descriptif	Invest. Brut
1	H-JU Bâtiment B + C	261'000 CHF
2	SEVEBO – complément photovoltaïque	143'000 CHF
3	Régiotech II – photovoltaïque	240'000 CHF
4	Porrentruy – Banné 36 – école Oiselier	260'000 CHF
5	Grandfontaine – bâtiment communal – chauffage	120'000 CHF
6	Grandfontaine – bâtiment communal – photovoltaïque	120'000 CHF
7	Chevèze – CAD	555'000 CHF
8	Courtemaîche - CAD	800'000 CHF
9	Clos du Doubs - école photovoltaïque	90'000 CHF
10	H-JU Bâtiment F	178'000 CHF
11	H-JU Bâtiment A	366'000 CHF
12	Porrentruy Grandes-Vies 6	95'000 CHF
13	CESAC - Stockmar	662'000 CHF
14	CESAC – Thurmann	186'000 CHF
15	H-JU Bâtiment 71	102'000 CHF
16	Courgenay secteur SEDRAC+ - CAD	7'700'000 CHF
17	Cornol - installations photovoltaïques	220'000 CHF
18
Total		12'098'000 CHF

Descriptif	Estimation si
Alle - salle des fêtes photovoltaïque	?
Asuel - CAD	?
Boncourt – second CAD	?
Boncourt – grand projet photovoltaïque	?
Boncourt – éolienne à axe vertical	?
Bonfol – CAD à rénover et extension	400'000.-
Bonfol – rénovation bâtiment scolaire	?
Bure – CAD à rénover	?
Charmoille – changement de chauffage	?
Charmoille – éolienne	?
Coeuve – projet en PPP	?
Courgenay – changement de chauffage	?
Courgenay – CAD école du Patet	?
Fontenais - bât. Comm. Photovoltaïque	?
Montenol - assainissement anc. bât scolaire	?
Porrentruy - photovolt. Lorette 23A et A-M 2	125'000.-
Saint-Ursanne - école primaire isolation	?
Vendlincourt – toitures solaires	?

Il est possible que certains projets soient financés par la commune en direct sans avoir à recourir à la société d'investissements.

Sans prendre en compte le projet de CAD à Courgenay, l'investissement se monte à plus de CHF 4 mio (une structure propre pour les grands projets pourrait être nécessaire, comme pour le CAD de Courgenay).



3. Structure de la SA (1)

But de la SA

¹ La société a pour but le développement, le financement et/ou l'exploitation de projets de transition énergétique sur les parcelles propriété des communes membres, de collectivités publiques ou privées.

² Elle pourra traiter toutes les opérations qui seraient en relation directe ou indirecte avec son but principal, notamment la recherche de financement auprès d'investisseurs privés ou publics intéressés à participer à la poursuite du but de la société

³ La Société peut créer des succursales ou des filiales en Suisse et participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but

Capital-actions

Le capital-actions est souhaité sous forme de partenariat public-privé. Des participations importantes, à partir de **CHF 50'000.-** sont souhaitées. Les actionnaires de la SA ne doivent pas avoir de liens avec l'activité énergétique.

L'ouverture du capital à des partenaires privés se ferait sous la forme d'actions ordinaires, alors que les communes détiendront des actions privilégiées. Cette distinction est souhaitée afin d'assurer la cohérence des actions d'EDP SA avec les politiques énergétiques publiques. Les communes garderont ainsi une position majoritaire lors des décisions, sans être majoritaire en termes d'investissement.

Le nombre de projets à financer démontre le besoin d'un capital-actions de départ significatif. L'objectif est de le porter à CHF 1.1 mio. La participation au capital-actions est privilégiée, mais des formes de soutien alternatives sont possibles, selon l'intérêt, les obligations et contraintes (ex: prêts à taux réduits, prêts sans remboursement, etc.).

Le capital-actions validé par les communes est de CHF 400'000.- , il doit assurer à minima la concrétisation des premiers projets.

→ **La présente démarche vise à savoir si vous êtes intéressés à participer au capital-actions d'EDP SA**



3. Structure de la SA (2)

Intérêt pour les partenaires privés et para-publics

Les industriels et entités parapublics de la région participent à une action commune de développement de leur territoire de production. Ils valorisent leurs participations dans leur audit RSE (responsabilité sociale d'entreprise) / audit ESG (normes environnementales, sociales et de gouvernance)

Les industriels profitent à terme des projets réalisés (achats d'énergie verte, stabilisation des prix, etc.)

Les industriels sont informés des développements à vocation énergétique et planifient leurs actions en connaissance de cause.

Accompagnement dans les démarches de transition énergétique et partage de compétences

Intérêt pour les communes du district

Financer des infrastructures énergétiques sans préjudice la situation financière des collectivités locales

Améliorer le bilan énergétique des communes et répondre aux objectifs de la transition énergétique

Profiter de compétences existantes et centralisées dans le domaine énergétique

Devenir un interlocuteur intéressant pour les entreprises et faciliter leur transition énergétique

Intérêt pour la République et Canton du Jura

Avoir un interlocuteur sur la thématique de la transition énergétique pour 18 communes

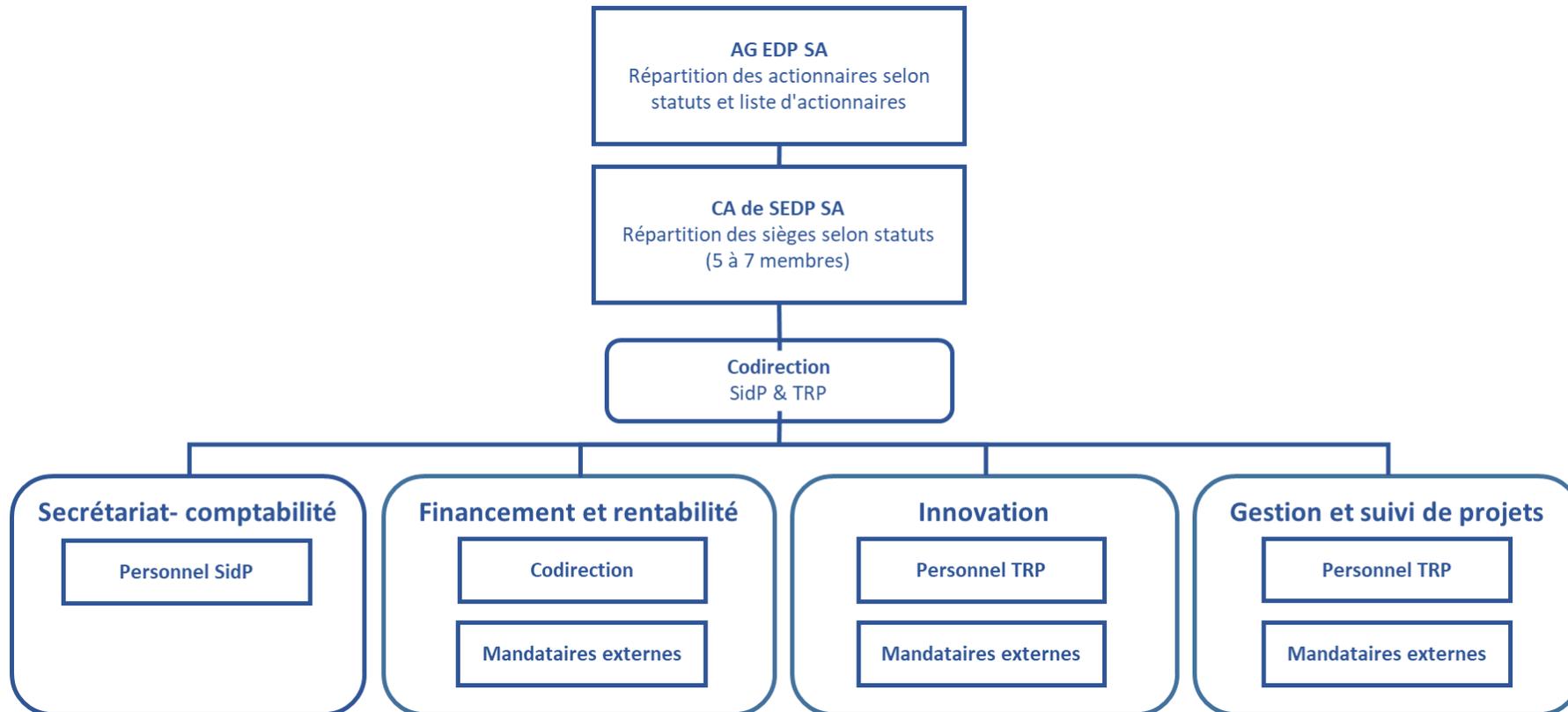
Utiliser ce contact privilégié pour transmettre les informations spécifiques aux acteurs régionaux



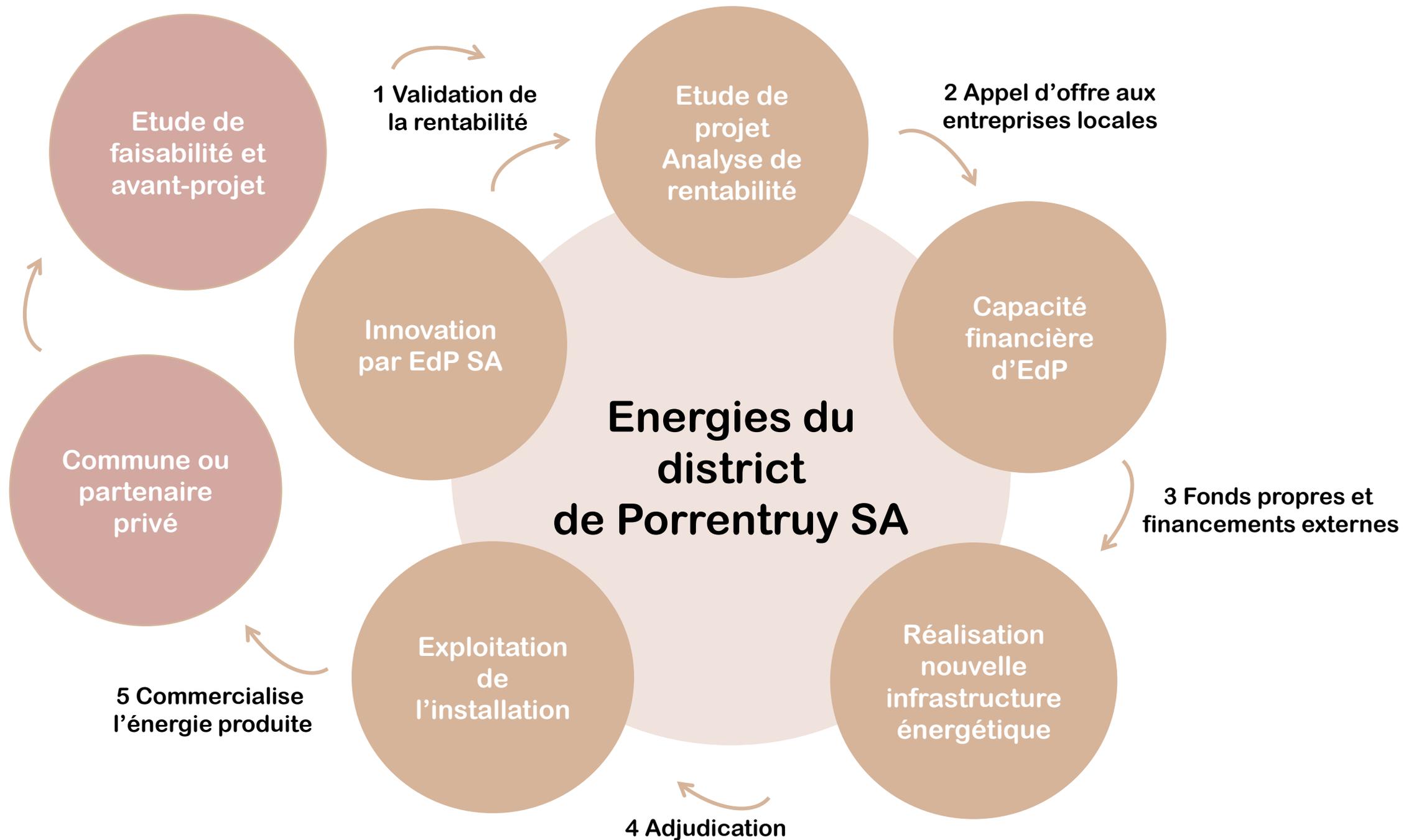
3. Structure de la SA (3)

Un plan d'affaire, comprenant une planification financière est disponible et sera transmis séparément.

Voici l'organigramme prévu à ce stade:



La SA n'a pas d'employés, elle profite des compétences présentes chez SidP, TRP et d'autres mandataires potentiels, elle n'est pas reliée contractuellement à l'un d'eux au-delà du mandat confié.





3. Structure de la SA (4)

Planification financière : chaque investissement couvre les frais générés

Bilan économique sur 25 ans

H-JU - Bâtiment BC

Exemple

Reprise réinjection par BKW en ct/kWh	8
Taux d'intérêts	3.50%
Projet démarre en	2025
Durée en année	22
Investissement en kCH	261
Coût batterie en kCHF	0
Amortissement en kCH/an	11.86
Subvention	41.00
Production en kWh	124'600
Taux d'autoconsommation	98%
Coûts suivi admin et financier - 2ct/kWh	0.02
Coût d'exploitation - 3ct/kWh	0.03
Valeur de l'énergie autoconsommée	19.43

Année	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Vie de l'exploitation	1	2	3	4	5	6
Montant à amortir	220.00	210	200	190	180	170
Amortissements	10	10	10	10	10	10
Intérêts	7.7	7.35	7	6.65	6.3	5.95
Coût suivi admin et financier	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5	2.5
Coûts d'exploitation 3ct/kWh	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7	3.7
Total des charges	23.9	21.1	20.7	20.4	20.0	19.7
Prix de revient	19.21	16.92	16.64	16.36	16.08	15.80
Autoconsommation en kWh	122'108	122'108	122'108	122'108	122'108	122'108
Revente au GRD en kWh	2'492	2'492	2'492	2'492	2'492	2'492
Autoconsommation en kCH	23.73	23.73	23.73	23.73	23.73	23.73
Revente au GRD en kCH	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20	0.20
Total	23.93	23.93	23.93	23.93	23.93	23.93

Des coûts de suivi administratifs et financiers sont pris en compte, tout comme des frais d'entretien (assurances, nettoyage, provision remplacement onduleurs, etc.

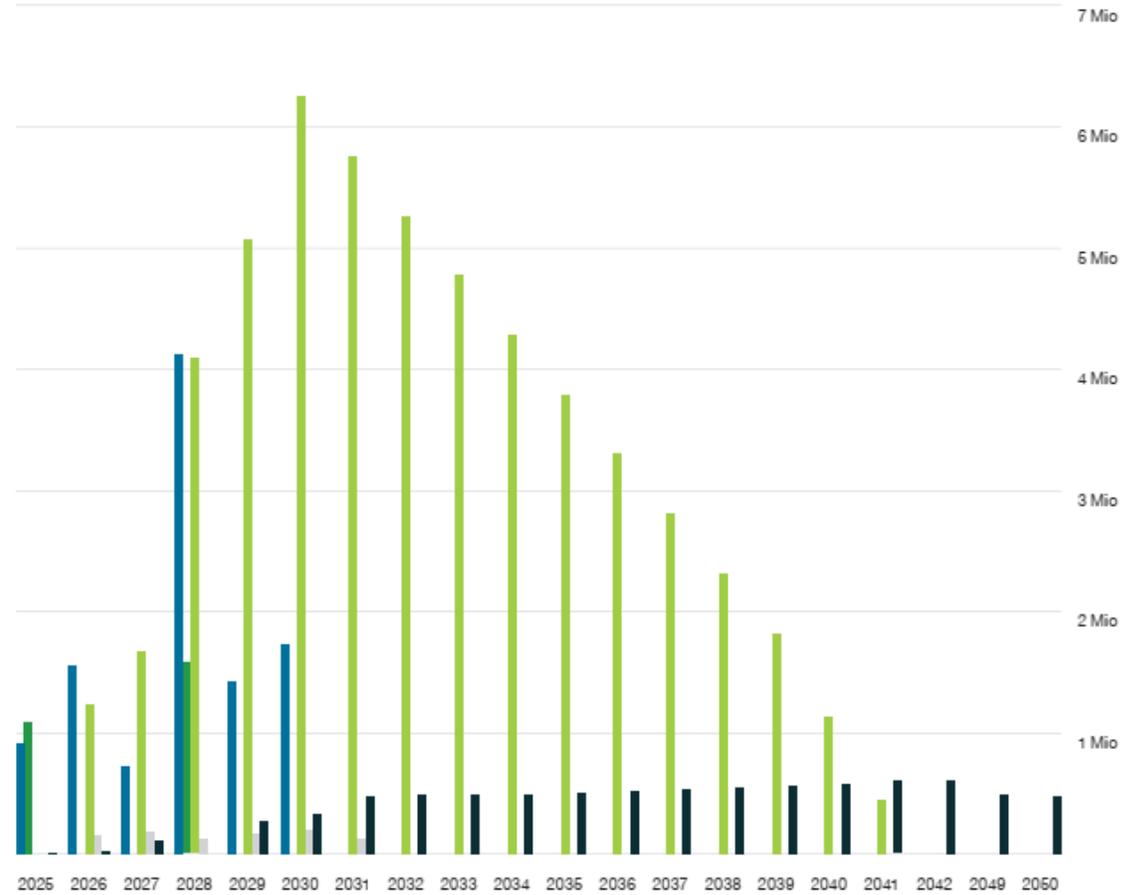
Chaque projet est inséré dans un tableau général afin d'identifier les défis de fonctionnement et de financement de la structure, notamment assurer la disponibilité des liquidités et anticiper les recherches de financements externes. Il servira à planifier les investissements dans le temps et offre une souplesse intéressante pour assurer une concrétisation des projets.

3. Structure de la SA (7)

Planification financière :

2025–2050 indicateurs principaux et évolution de l'emprunt

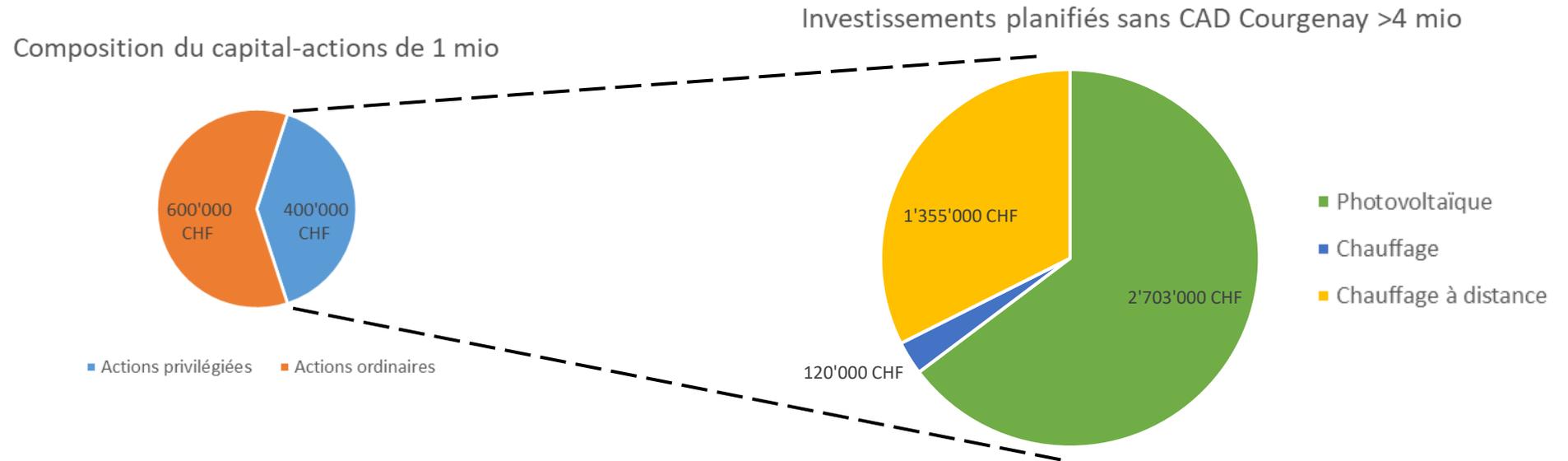
- Investissement brut annuel
- Apport en capital-actions
- Evolution de l'emprunt
- Encaissement de la subv.
- Cash-flow de l'année





4. Répartition du capital-actions

L'effet de levier avec un capital de CHF 1 mio permettrait de financer une partie importante des premiers projets proposés par les communes. Pour les entités publiques, il est indispensable de démontrer la réussite de l'outil proposé avant de solliciter une augmentation de capital. Cependant, si l'outil satisfait les communes, l'augmentation de capital est envisageable via la nouvelle redevance communale à vocation énergétique.



En investissant dans la société, les actionnaires se voient offrir des solutions de financement ou des solutions techniques pour leur transition énergétique. Chaque actionnaire profite du savoir-faire et des qualifications dont disposera la société.



5. Innovation

Volonté d'amener des solutions novatrices dans la gestion des énergies sur le territoire concerné

- Soutien probable de l'Etat pour mise en œuvre d'innovations
- Objectif d'attribuer un montant de CHF 75'000.-/an sur les 3 premières années
- Quelques domaines d'applications visés à ce jour:
 1. Pyrolyse du bois afin de produire de l'électricité de manière décentralisée (là où la demande est forte, exemple dans les zones d'activité)
 2. Communautés électriques locales (optimiser le rendement des installations existantes et futures)
 3. Modèle économique pour l'assainissement énergétique des bâtiments, exemple isolations périphériques et autres)
 4. Regroupements de consommateurs propres à l'échelle d'une zone d'activité ou portion de celle-ci
 5. Éoliennes à axe vertical
 6. Réseau CO2
 7. Etc.

5. Innovation

Couplage chaleur-force industriel

Puissances : 50 kWel und 120 kWth

Combustible : plaquettes forestières sèches de qualité

Rendement : jusqu'à 85%

Production: jusqu'à 400'000 kWh_électrique/an





6. Prochaines étapes

En cours janvier – avril 2025 :

- Finalisation du plan financier
- Contacts avec les partenaires privés
- Établissement des statuts de EDP SA
- Validation des participations par les communes (assemblée)
- Contacts pour concrétiser le premier projet

Mai 2025

- Constitution de EDP SA (assemblée constitutive)
- Mise en œuvre des projets planifiés
- Démarrage de la partie « innovation »
- Adjudication du premier projet